

BURKINA FASO

*Mission Permanente auprès
des Nations Unies*



Unité - Progrès - Justice

**SOIXANTE-DIX-NEUVIEME SESSION ORDINAIRE DE
L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES**

-----0-----0-----
-----0-----

SIXIEME COMMISSION

Point 110 de l'ordre du jour :
« Mesures visant à éliminer le terrorisme international »

DECLARATION DU BURKINA FASO

Prononcée par :

Son Excellence Monsieur Oumarou GANOU
Ambassadeur
Représentant Permanent

New York, le 02 octobre 2024

(Vérifier au prononcé)

Monsieur le Président,

Je vous présente les vives félicitations de ma délégation pour votre élection à la tête de notre Commission et vous assure de son plein soutien au cours de cette session.

Je voudrais saisir l'occasion pour remercier le Secrétaire Général pour son rapport A/79/99 intitulé : « **Mesures visant à éliminer le terrorisme international** ».

Ma délégation souscrit aux déclarations prononcées par l'Ouganda, la République Islamique d'Iran et le Royaume d'Arabie Saoudite, respectivement au nom du groupe Africain, du Mouvement des non Alignés et de l'Organisation de la Coopération Islamique, et voudrait présenter les observations suivantes à titre national.

Monsieur le Président,

Distingués délégués,

Voici maintenant dix-huit 18 ans que l'Assemblée Générale a adopté par consensus, la Résolution A/RES/60/288 intitulée : « **La Stratégie antiterroriste mondiale de l'Organisation des Nations Unies** ». L'adoption de cette importante résolution dénote de l'importance et du caractère urgent qu'il y avait, déjà à l'époque, à trouver des solutions pour endiguer ce fléau aux conséquences désastreuses pour l'ensemble de l'humanité qu'est le terrorisme. Malgré ces longues années de mise en œuvre, force

est toutefois, de constater que la stratégie antiterroriste mondiale n'a pas réussi à endiguer le mal qu'elle était censée éradiquer. Pire, la menace et les attaques ont atteint des proportions inquiétantes dans certains endroits du monde.

Monsieur le Président,

La dégradation continue de la situation sécuritaire dans la bande sahélo saharienne depuis 2011, continue d'en faire un terrain fertile pour le terrorisme. En effet, les groupes armés terroristes et extrémistes violents, armés et financés par des officines occultes, violent systématiquement le droit international humanitaire et les droits humains fondamentaux, notamment le droit à la vie, le droit à la santé, le droit à l'éducation, le droit à un environnement sain et le droit d'accès au service public.

Pour faire face à ce fléau, et au prix de réformes stratégiques et ambitieuses, mon pays a démultiplié ses moyens d'actions pour un contrôle total des zones infestées par les criminels et leurs alliés. Ces actions ont permis de manière concrète, la reconquête de plus de 70% du territoire, la réinstallation de plus de sept-cent mille (700.000) personnes déplacées dans leurs villages d'origine, la réouverture de près de mille cent (1.500) écoles et des centres de santé, le rétablissement des canaux de communications dans les zones où le réseau avait été saboté par les terroristes. L'amélioration constante de l'accessibilité des services de santé s'est aussi poursuivie avec la mise en place de cliniques mobiles dans les zones rurales.

Dans la même veine, mon pays a entrepris un ensemble de réformes institutionnelles et judiciaires visant à renforcer ses capacités de prévention et de répression du terrorisme. Il s'agit entre autres de la création d'un pôle judiciaire spécialisé dans la répression des actes de terrorisme, de la relecture du code pénal et du code de procédure pénale, de la création de la brigade spéciale des investigations anti terroristes et de la lutte contre la criminalité organisée, et de l'institution des volontaires pour la défense de la patrie (VDP). Il a par ailleurs, poursuivi ses efforts dans la formation systématique et l'évaluation permanente des FDS et des VDP en Droit International Humanitaire garantissant ainsi au quotidien la rigueur professionnelle de ces acteurs en matière de respect des droits humains.

Monsieur le Président,

Nous savons que l'action militaire à elle seule ne suffit pas pour endiguer le terrorisme. C'est pourquoi mon pays a opté pour une approche holistique dont l'objectif est de garantir à chaque Burkinabè la pleine jouissance de ses droits humains fondamentaux. Pour nous, la lutte contre le terrorisme doit nécessairement s'accompagner de projets et programmes visant à assurer aux femmes et aux jeunes un emploi décent, un accès à la santé et à l'éducation, et un accès au service public. C'est dans ce cadre que le Gouvernement a élaboré une stratégie nationale inclusive de lutte contre le terrorisme et adopté un plan de développement axé principalement sur :

- la lutte contre le terrorisme et la restauration de l'intégrité territoriale ;
- la réponse à la crise humanitaire ;
- la refondation de l'Etat et l'amélioration de la gouvernance.

La mise en œuvre de ce Plan d'Action depuis 2023, a permis de consolider les acquis opérationnels de nos FDS, de renforcer la résilience des populations touchées et de soutenir les actions de développement dans le long terme.

Monsieur le Président,

Le Burkina Faso reconnaît que malgré des résultats peu satisfaisants pour tous, notés lors du 8^{ème} examen, la Stratégie anti-terroriste mondiale demeure une excellente base de coopération entre l'ensemble des acteurs. Ainsi, dans la perspective de la 9^{ème} révision qui interviendra en 2026, ma délégation fonde l'espoir que des progrès substantiels seront accomplis dans des problématiques telles que le retour des combattants terroristes étrangers, la lutte contre l'exacerbation des discours extrémistes haineux et les menaces émergentes causées par l'utilisation des technologies de l'information et de la communication à des fins terroristes.

Monsieur le Président,

Le Burkina Faso salue et soutient une fois de plus le travail remarquable accompli par le Bureau des Nations Unies de lutte contre le terrorisme notamment dans le domaine du renforcement des capacités. Il félicite le Bureau de Rabat pour le travail acharné qu'il abat également dans ce sens.

Cependant, au regard du lien étroit entre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, mon pays attend de la Communauté internationale une coopération plus renforcée, franche et de bonne foi dans la lutte contre le financement du terrorisme, le trafic de drogue et d'armes et les flux financiers illicites. Il attend surtout que les pays s'étant ouvertement déclarés complices des terroristes soient traités comme tels.

Pour conclure, **Monsieur le Président**, mon pays réaffirme son entière disponibilité et son engagement à œuvrer, aux côtés de la Communauté internationale, à lutter contre le terrorisme dont les conséquences compromettent l'atteinte des Objectifs de Développement Durable.

Je vous remercie.